

PROSPECTUS SIMPLIFIE

PARTIE A STATUTAIRE

Présentation succincte :

- ▶ **Code ISIN :** FR0000984387
- ▶ **Dénomination :** HSBC OBLIGATIONS REVENUS TRIMESTRIELS
- ▶ **Forme juridique :** Fonds Commun de Placement de droit français
- ▶ **Compartiments/nourricier :** Néant
- ▶ **Société de gestion :** Halbis Capital Management (France)
- ▶ **Gestionnaire administratif et comptable par délégation :**
HSBC Securities Services (France)
- ▶ **Dépositaire :**
HSBC France
- ▶ **Commissaire aux comptes :**
Ernst & Young et Autres
- ▶ **Commercialisateurs :**
HSBC Global Asset Management (France)

Informations concernant les placements et la gestion :

- ▶ **Classification:**
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CREANCE LIBELLES en EURO.
- ▶ **OPCVM d'OPCVM :**
inférieur à 50% de l'actif net du fonds
- ▶ **Objectif de gestion :**
L'objectif de gestion est de distribuer un revenu trimestriel régulier, en ligne avec le marché des obligations Euro à moyen terme.
- ▶ **Indicateur de référence :**
L'indicateur de référence pour information est l'indicateur composite suivant : 75% Iboxx euro corporate + 25% CitiGroup EMU Government Bonds Index 1-3 years.

L'indice iboxx Euro Corporate est publié par l'International Index Company Limited (IIC). Il est calculé en euro et coupons réinvestis. Cet indice est rebalancé une fois par mois. Il est composé d'obligations à taux fixes, libellées en euro, ayant un encours d'au moins 500 millions d'euros, de maturité résiduelle supérieure à 1 an au moment du rebalancement, émises par des émetteurs privées (Corporate) et appartenant à la catégorie de notation «

Investissement» telle que définie par les agences Standard & Poor's, Moody's ou Fitch.

Le Citigroup EMU Government Bonds Index 1-3 years est calculé en euro et coupons réinvestis par CitiGroup. Il est composé de tous les titres émis à taux fixe par les Etats de la zone euro, de durée de vie résiduelle comprise entre 1 et 3 ans et ayant un encours supérieur à 1 milliard d'euros.

► Stratégie d'investissement :

La stratégie d'investissement d'HSBC Obligations Revenus Trimestriels tirera parti des sources de performance suivantes : une gestion active du risque crédit, une gestion active du risque de taux et dans une moindre mesure une gestion active du risque de change.

- La gestion du risque crédit consiste à déterminer l'allocation entre obligations d'Etats et obligations privées, à sélectionner les secteurs et les valeurs qui composent le portefeuille. Les produits de taux d'intérêt sélectionnés sont notés essentiellement au moins BBB- par Standard & Poor's (ou équivalent) au moment de leur acquisition
La part des émetteurs privés peut aller jusqu'à 100% de l'actif.
- La gestion du risque de taux est réalisée en fonction des perspectives d'évolution des taux d'intérêt, elle se décompose en gestion de la sensibilité et stratégie de courbe. La sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 10.
- La gestion active du risque de change consiste à investir sur des titres libellés en devises autres que l'euro, les décisions d'investissement sont fondées sur l'analyse du contexte macro-économique et de facteurs spécifiques au marché des changes. Ces investissements ne représentent pas plus de 10% de l'actif de l'OPCVM, l'exposition au risque de change reste accessoire.

L'actif de l'OPCVM est principalement composé d'obligations et titres de créance négociables à taux fixe, la fourchette de détention envisagée étant de 60% à 100% de l'actif.

L'actif de l'OPCVM pourra également être composé d'obligations et autres titres de créance à taux variables ou indexés sur l'inflation (jusqu'à 100% de l'actif, la fourchette de détention envisagée étant de 0% à 25%) et de véhicules de titrisation et d'obligations foncières (jusqu'à 100%, la fourchette de détention envisagée étant de 0% à 30%).

Le gérant peut toutefois, en fonction des conditions de marché, choisir de s'écarter significativement des fourchettes indiquées ci-dessus, en respectant néanmoins les dispositions réglementaires.

Le gérant pourra décider d'investir, dans la limite de 50% de l'actif, dans des OPCVM conformes ou non à la directive, gérés par une

entité du groupe HSBC, et dans des ETF (Exchange Traded Funds : fonds indiciels cotés).

Le gérant aura recours, dans la limite prévue par la réglementation, à des instruments dérivés et des titres intégrant des dérivés dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage du portefeuille aux risques de taux, de crédit et de change. Le gérant interviendra donc sur les marchés réglementés, organisés, et de gré à gré.

Pour la gestion de sa trésorerie, le fonds aura recours à des opérations d'acquisition et des cessions temporaires de titres, ainsi qu'aux OPCVM dont la classification est monétaire.

► Profil de risque :

« Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés »

L'OPCVM ne présente aucune garantie ni protection de capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Les risques auxquels sera exposé l'OPCVM HSBC Obligations Revenus Trimestriels sont :

Le risque de crédit : Le risque de crédit est le risque que la situation financière de l'émetteur se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur. Cette dégradation peut entraîner une baisse de la valeur des titres de l'émetteur et donc une diminution de la valeur liquidative du fonds.

Le risque de taux d'intérêt : en cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des obligations à taux fixe chute, ainsi que celle de la valeur liquidative. Par ailleurs, le gérant a la possibilité de réaliser des opérations d'arbitrage de taux, c'est-à-dire qu'il anticipe une déformation de la courbe des taux. Or, il se peut qu'elle se déforme dans un sens qu'il n'avait pas anticipé, ce qui pourra causer une baisse significative de la valeur liquidative.

Le risque de titrisation : Pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverse (créances bancaires, titres de créances...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Le risque lié aux interventions sur les marchés à terme : l'OPCVM peut intervenir sur des instruments financiers à terme dans la limite d'une fois son actif. Cette exposition à des marchés, actifs, au travers d'instruments financiers à terme peut conduire à des baisses de valeur liquidative significativement plus marquées ou plus rapides que la variation observée pour les sous-jacents de ces instruments.

Pour plus de renseignements sur les risques annexes (risque de change, risque de liquidité, risque de contrepartie et risque lié à l'inflation), le porteur peut se reporter à la rubrique « Profil de Risque » telle que décrite dans la note détaillée de l'OPCVM.

► Garantie ou protection :

Néant

► **Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :**

Le FCP « HSBC OBLIGATIONS REVENUS TRIMESTRIELS » s'adresse à tous les souscripteurs et plus particulièrement aux personnes physiques désirant percevoir des revenus réguliers.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de votre situation personnelle. Pour le déterminer, il est recommandé au porteur de s'enquérir des conseils d'un professionnel afin de diversifier ses placements et de déterminer la proportion du portefeuille financier ou de son patrimoine à investir dans cet OPCVM au regard plus spécifiquement de la durée de placement recommandée et de l'exposition aux risques précités, de son patrimoine personnel, de ses besoins et de ses objectifs propres.

La durée minimale de placement recommandée est de 3 ans.

Informations sur les frais, commissions et la fiscalité :

► **Frais et commissions :**

Commission de souscription et de rachat :

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises à l'OPCVM servent à compenser les frais supportés par l'OPCVM pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la société de gestion, au commercialisateur, etc...

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux barème
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	VL x Nombre de parts	2% maximum
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	VL x Nombre de parts	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	VL x Nombre de parts	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	VL x Nombre de parts	Néant

Les opérations de souscriptions et de rachats simultanées sur la base de la valeur liquidative de souscription pour un volume de transaction de solde nul sont effectuées sans frais.

Frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvements facturées à l'OPCVM ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie B du prospectus simplifié

Frais facturés à l'OPCVM :	Assiette	Taux barème
----------------------------	----------	-------------

Frais de fonctionnement et de gestion TTC (incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement)	Actif net	1,20% TTC maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Prestataire percevant des commissions de mouvement : - Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Opérations sur Obligations et TCN : 22,00 € Opérations sur pensions : 44,00 €

La société de gestion ne percevra pas de rémunération sur les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres

► Régime fiscal :

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'Impôt sur les Sociétés. Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenues dans l'OPCVM.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à l'investisseur et/ou la juridiction des fonds.

Situation de l'OPCVM au regard des seuils d'investissement de la directive européenne sur la taxation de l'épargne :

OPCVM 'IN' : l'OPCVM sera investi à plus de 40% en obligations et titres de créances.

Pour plus de précisions sur les dispositions de la Directive et ses éventuelles implications, se reporter à la Note Détaillée.

Avertissement :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Informations d'ordre commercial :

Conditions de souscription et de rachat :

Les souscriptions et les rachats sont centralisés chaque jour au plus tard à 12 heures (heure de Paris) au siège social du centralisateur. Elles seront exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de la centralisation des demandes.

Les demandes de souscription et de rachat parvenant après 12 heures sont exécutées sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.

Centralisation technique : Pour les OPCVM nourriciers (uniquement) du FCP «HSBC Obligations Revenus Trimestriels», l'heure de centralisation des souscriptions et des rachats dans le fonds maître «HSBC Obligations Revenus Trimestriels» est fixée à 12 heures 30 (heure de Paris).

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès de :

HSBC France

Adresse Sociale : 103, avenue des Champs Elysées 75008 Paris

Adresse Postale : 75 419 Paris Cedex 08

Les souscriptions et les rachats pourront se faire jusqu'en millièmes de parts.

Le montant minimum de la première souscription est d'un millième de parts.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des samedis, dimanches, jours fériés légaux en France et jours de fermeture du marché français.

► **Date de clôture de l'exercice :**

Dernier jour de bourse de Paris du mois de mars (clôture du 1^{er} exercice : dernier jour de bourse de Paris du mois de mars 1987).

► **Affectation du résultat :**

L'OPCVM est un FCP de capitalisation et /ou de distribution.

Il est précisé que seront distribués trimestriellement le second mercredi du mois de mars, de juin, de septembre et de décembre les revenus ouvrant droit, pour les personnes physiques résidant en France, au prélèvement forfaitaire libératoire.

► **Date et périodicité de calcul de la valeur liquidative**

Quotidienne. La valeur liquidative ne sera toutefois pas calculée les jours fériés et les jours de fermeture de la Bourse de Paris.

► **Lieu et modalités de publication ou de communication de la valeur liquidative :**

Par affichage dans les locaux du dépositaire.

► **Devise de libellé des parts ou actions :**

Euro

► **Date de création :**

Cet OPCVM a été agréé par la Commission des opérations de bourse le 10 janvier 1986. Il a été créé le 10 janvier 1986.

Informations supplémentaires :

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de la société de gestion

Halbis Capital Management (France)
75 419 Paris Cedex 08
Tel : 01.41.02.51.00
e-mail : client.services-am@hsbc.fr

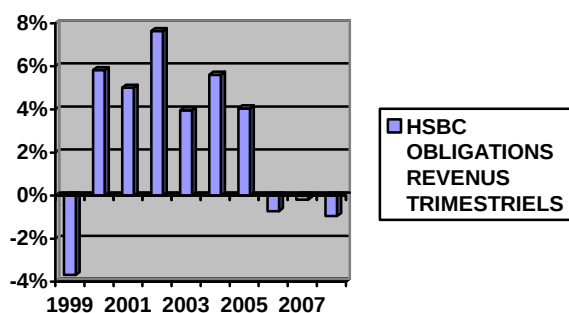
Le site de l'AMF (www.amf-france.org) contient des informations complémentaires sur la liste des documents réglementaires et l'ensemble des dispositions relatives à la protection des investisseurs.

Le présent prospectus simplifié doit être remis aux souscripteurs préalablement à la souscription.

PARTIE B STATISTIQUE

Performances du FCP au 31/12/2008 :

PART C



AVERTISSEMENT ET COMMENTAIRES EVENTUELS

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

HSBC OBLIGATIONS REVENUS TRIMESTRIELS a été créé le 10 janvier 1986.

Performances annualisées au 31 décembre 2008	1 an	3 ans	5 ans
HSBC OBLIGATIONS REVENUS TRIMESTRIELS	-0.95%	-0.62%	1.57%
Lehmann Euro Aggregate 500 MM	6.67%	2.71%	4.36%

Les calculs de performance sont réalisés coupons nets réinvestis.

Présentation des frais facturés à l'OPCVM au cours du dernier exercice clos au 31/03/2009 :

Frais de fonctionnement et de gestion	1.20%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement	Néant
Ce coût se détermine à partir :	
des coûts liés à l'achat d' OPCVM et fonds d'investissement	Néant
déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPCVM investisseur	Néant
Autres frais facturés à l'OPCVM	0.01%
Ces autres frais se décomposent en :	
commissions de surperformance	Néant
commissions de mouvement	0.01%
Total facturé à l'OPCVM au cours du dernier exercice clos	1.21%

Les Frais de Fonctionnement et de Gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions et le cas échéant de la commission de sur performance. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement.

Les frais de fonctionnement et de gestion incluent notamment les frais de gestion financière, les frais de gestion administrative et comptable, les frais de dépositaire, de conservation et d'audit.

Coût induit par l'achat d'OPCVM et/ou de fonds d'investissement

Certains OPCVM investissent dans d'autres OPCVM ou dans des fonds d'investissement de droit étranger (OPCVM cibles). L'acquisition et la détention d'un OPCVM cible (ou d'un fonds d'investissement) font supporter à l'OPCVM acheteur deux types de coûts évalués ici :

- des commissions de souscription/rachat. Toutefois la part de ces commissions acquises à l'OPCVM cible est assimilée à des frais de transaction et n'est donc pas comptée ici.
- des frais facturés directement à l'OPCVM cible, qui constituent des coûts indirects pour l'OPCVM acheteur. Dans certains cas, l'OPCVM acheteur peut négocier des rétrocessions, c'est à dire des rabais sur certains de ces frais. Ces rabais viennent diminuer le total des frais que l'OPCVM acheteur supporte effectivement.

Autres frais facturés à l'OPCVM

D'autres frais peuvent être facturés à l'OPCVM. Il s'agit :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs.
- des commissions de mouvement. La commission de mouvement est une commission facturée à l'OPCVM à chaque opération sur le portefeuille. Le prospectus complet détaille ces commissions. La société de gestion peut en bénéficier dans les conditions prévues en partie A du prospectus simplifié.

L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que ces autres frais sont susceptibles de varier fortement d'une année à l'autre et que les chiffres présentés ici sont ceux constatés au cours de l'exercice précédent.

Information sur les transactions au cours du dernier exercice clos au 31/03/2009 :

Les transactions entre la société de gestion pour le compte des OPCVM qu'elle gère et les sociétés liées ont représenté sur le total des transactions de cet exercice :

Classes d'actifs	Transactions
Actions	11.65%
Titres de créance	13.03%

- | | |
|---------------------------|-----------------|
| • Approuvé par l'AMF le : | 10 janvier 1986 |
| • Date de création le : | 10 janvier 1986 |
| • Mise à jour le : | 9 juillet 2009 |